

Séance du **7 octobre 2021**

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin**, présidente

Reconduction et adaptation du Fonds d'urbanisme pour la législature 2021-2026 (2021/P24)

Rapport : Mme Elodie Lopez

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 24/2021, du 23 août 2021, concernant la « Reconduction et adaptation du Fonds d'urbanisme pour la législature 2021-2026 », tel qu'amendé,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 50'000'000.– pour la reconduction du Fonds d'urbanisme pour la législature 2021-2026 ;
2. de réglementer l'utilisation du Fonds d'urbanisme selon les articles 141 à 146 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014.

Ainsi délibéré en séance du **7 octobre 2021**.

Adopté tel qu'amendé à une large majorité (un certain nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 8 octobre 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente
Anne-Francine Simonin



la Secrétaire
Carole Dind